

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20 MARS 2026

Le vendredi 20 mars 2026 à 19H00, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur AUCOMPTE Thierry, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal le : 16 mars 2026

PRÉSENTS : AUCOMPTE Thierry, CATINAUD Gérard, DEBRAS Frédéric, GUILLARD Gérard, BOULET Brigitte, LALAIT Adrien, GRIESE Sebastian, LEFEVRE Pascal, CONDEMINÉ Aurélie, OLIVEIRA DA SILVA Jade, BOUTET Hélène, JOSSE Sylvain, PINAULT Joëlle, DEVOYON Cécile et COSSIAUX-DUMONT Laurence.

Secrétaire de séance : Mme DEVOYON Cécile

La séance a débuté à 19h00.

Le Maire annonce qu'il n'y a pas de procuration.

Le quorum est atteint.

=====

- Lecture de l'ordre du jour : approuvé par tous

- Approbation du compte rendu de la séance du 07 mars 2026

2026.013 – Installation du conseil municipal et élection du Maire

Se porte candidat, M. AUCOMPTE Thierry.

Sont nommés assesseurs : M. DEBRAS Frédéric et M. LALAIT Adrien

12 voix pour M. AUCOMPTE – 1 voix pour M. JOSSE et 2 abstentions

2026.014 – Détermination du nombre de postes d'Adjoints au Maire

Proposition de créer 4 postes d'adjoints.

Accord à l'unanimité

2026.015 – Election des Adjoints au Maire

Proposition de candidatures de la liste « A vos côtés pour vivre et faire vivre Bersac sur Rivalier ». Sont nommés assesseurs : M. DEBRAS Frédéric et M. LALAIT Adrien

Sont nommés avec 11 voix – 2 abstentions et 2 contre :

- Mme COSSIAUX-DUMONT Laurence : 1^{ère} Adjointe
- M. LEFEVRE Pascal : 2^{ème} Adjoint
- Mme OLIVEIRA DA SILVA Jade : 3^{ème} Adjointe
- M. DEBRAS Frédéric : 4^{ème} Adjoint

Le Maire fait lecture de la charte de l'élu local

2026.016 – Détermination du nombre de conseillers délégués

Proposition de créer 2 postes de conseillers municipaux délégués.

14 voix POUR et 1 Abstention

2026.017 – Indemnités de fonctions du Maire, des Adjointes et des conseillers délégués

Sont proposés la répartition du taux des indemnités, comme suit :

Maire	37,16 %
1 ^{er} Adjoint	10,55 %
2 ^{ème} Adjoint	10,55 %
3 ^{ème} Adjoint	10,55 %
4 ^{ème} Adjoint	10,55 %
Conseillère municipale déléguée	6,00 %
Conseiller municipal délégué	6,00 %

Accord à l'unanimité

2026.018 – Délégations de fonction du Maire aux élus

Le maire est seul chargé de l'administration mais peut sous sa surveillance et sa responsabilité déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal, comme énoncés ci-dessous

- Mme COSSIAUX-DUMONT Laurence 1^{ère} adjointe : délégation pour les Finances publiques, Ressources Humaines et l'Urbanisme
- M. LEFEVRE Pascal 2^{ème} adjoint : délégation pour l'Etat civil, la Voirie, l'éclairage public, les Associations et équipements sportifs, l'encadrement fonctionnel du pôle technique, le suivi des salles communales
- Mme OLIVEIRA DA SILVA Jade 3^{ème} adjointe : délégation pour la Communication, le Jeunesse, la Vie scolaire et le suivi des salles communales.
- M. DEBRAS Frédéric 4^{ème} adjoint : délégation pour les Finances publiques, le Patrimoine bâti, la Communication, la Jeunesse, la Vie scolaire, la forêt communale, l'urbanisme et l'A.E.P.
- Mme PINAULT Joëlle conseillère municipale déléguée l'Etat civil, Ressources humaines, l'Urbanisme et le cimetière
- M. GUILLARD Gérard conseiller municipal délégué pour la Forêt communale, le cimetière, le patrimoine bâti, la voirie, l'éclairage public, les associations et équipements sportifs, l'encadrement fonctionnel du pôle technique, l'AEP

Accord à l'unanimité

2026.019 – Délégations du conseil municipal au Maire

Le conseil municipal peut déléguer tout ou partie de ses attributions au maire. Les domaines de compétence pouvant être délégués par le conseil municipal sont énoncés à l'article L.2122-22 du CGCT.

Les compétences déléguées sont également consenties par ordre de priorité en cas d'empêchement du Maire, et sans préjudice des délégations consenties dans le cadre de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- à Mme COSSIAUX-DUMONT Laurence 1^{ère} Adjointe au Maire, et si elle-même est empêchée,
- à M. LEFEVRE Pascal 2^{ème} Adjoint au Maire, et si lui-même est empêché,
- à Mme OLIVEIRA DA SILVA Jade 3^{ème} Adjointe au Maire, et si elle-même est empêchée,
- à M DEBRAS Frédéric, 4^{ème} Adjointe au Maire.

Accord à l'unanimité

Questions diverses :

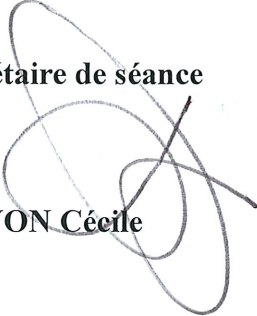
M. le Maire a fait un bref discours dans lequel il remercie tous les élus présents et fera tout son nécessaire pour travailler ensemble et maintenir une cohésion durable. Il a demandé également à ce que les trois élus de l'opposition disent quelques mots. Ce qui a été fait.

Prévoir un nouveau conseil municipal relatif aux commissions et désignations des délégués aux syndicats et autres administrations.

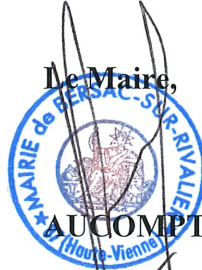
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H22

La secrétaire de séance

DEVOYON Cécile



Le Maire,



AUCOMPTTE Thierry

